

**EPREUVE ECRITE DE SOCIOLOGIE**

(Durée : 5 heures – coefficient : 3)

Élodie Béthoux, Jean-Samuel Beuscart, Frédéric Gérard, Thomas Le Bianic

Sujet : *La place du raisonnement statistique dans l'analyse des phénomènes sociaux.*

**Total des candidats présents : 222**

**Note mini : 00,00 – Note maxi : 18,00 – Moyenne : 07,08 – Ecart type : 04,00**

Compte tenu du caractère classique du sujet, qui renvoie à une partie bien identifiée du programme, le niveau des copies s'est révélé sensiblement en deçà des attentes du jury (seulement un quart des copies atteignant la moyenne). La formulation du sujet a pu dérouter un certain nombre de candidats, dans la mesure où elle les invitait à mener une réflexion d'ordre épistémologique sur la manière dont le raisonnement statistique s'articule à des théories ou à des problématiques de recherche en sociologie. Or, nombre de candidats se sont interrogés sur la place des « méthodes quantitatives » bien plus que sur celle du « raisonnement statistique » en tant que tel. Cela les a conduits bien souvent à dresser un inventaire des outils et techniques disponibles (en faisant une place de choix aux sondages, mais en laissant de côté les tables de mobilité ou les AFC qu'il aurait été judicieux de mobiliser également) et à présenter leurs avantages et limites respectifs pour les comparer ensuite aux méthodes d'enquête qualitatives.

Plus généralement, beaucoup de copies ont cherché d'emblée à évaluer la place du raisonnement statistique dans l'analyse des phénomènes sociaux avant même de l'avoir examinée, confondant ainsi la « place » et la « valeur » et glissant parfois vers des jugements normatifs malvenus. Un tel choix conduisait également à suivre des plans binaires souvent simplistes, poussant certains candidats à des analyses sans nuances (le raisonnement statistique tenant une place infime et quasiment négligeable pour certains, unique et ultime pour d'autres). Or ainsi posé, le sujet invitait les candidats à s'interroger doublement : d'une part sur les différents types de raisonnements sociologiques (comparatif, historique...) et la façon dont ils s'articulent dans l'analyse des phénomènes sociaux ; d'autre part sur les différentes étapes du raisonnement sociologique où le raisonnement statistique peut intervenir – observation, inférence sur la base des régularités observées, explication, administration de la preuve notamment. Certains candidats ont su analyser finement les affinités entre des méthodes statistiques et des courants théoriques (les méthodes de corrélation et la sociologie durkheimienne bien sûr, mais aussi les AFC et la théorie des « champs » chez Pierre Bourdieu, ou encore les analyses de réseaux avec la théorie du « capital social »), ce qui était tout à fait conforme aux attentes du jury.

Bien des candidats ont consacré la première partie de leur copie à retracer l'émergence de la pensée statistique en sociologie, donnant souvent lieu à des développements très convenus sur l'opposition entre « sociologie explicative » durkheimienne et « sociologie compréhensive » webérienne. Si une analyse fine de la place du raisonnement statistique dans la sociologie

durkheimienne était bien évidemment attendue par le jury, celui-ci a été surpris de constater que trop de candidats s'y limitaient, d'une manière au demeurant pas toujours satisfaisante. Les traitements approximatifs, voire mal maîtrisés, auxquelles elle a donné lieu dans un certain nombre de copies ont été sanctionnés. Le jury a été surpris de constater que les développements historiques sur le liens entre la pensée statistique et les principaux courants de la sociologie française s'arrêtaient bien souvent à Durkheim, laissant de côté les prolongements de l'école durkheimienne (Halbwachs, Simiand), ainsi que les courants issus de la psychologie sociale ou de l'histoire, pourtant déterminants dans la reconstruction de la sociologie française d'après-guerre (Stoetzel, courant des « Annales » etc.). A l'inverse, les copies qui manifestaient une certaine profondeur historique sur le sujet ont été appréciées par le jury.

Le jury a regretté que très peu de candidats traitent de la question de la construction des catégories statistiques, qui se trouvait pourtant au cœur du sujet. Dans le même ordre d'idée, ils se sont peu interrogés sur la manière dont la production statistique pouvait devenir un enjeu dans certains débats sociaux. De nombreuses copies semblent donner crédit à la thèse d'une division des tâches entre la production des chiffres, travail qui relèverait de la seule compétence du statisticien et l'interprétation de ces chiffres, privilège du sociologue. Peu de copies ont vu que la production des chiffres était elle-même un processus social, émanant non seulement des organismes scientifiques officiels et labellisés (INSEE, Ministères....) mais aussi d'autres sources (syndicats, groupes d'intérêt....) et de ce fait objet de conflit entre acteurs prenant part au débat social. Les analyses d'Alain Desrosières ou de Jean-Claude Passeron auraient pu être davantage mobilisées sur ces questions. Le jury a en revanche apprécié les copies dans lesquelles ces dimensions étaient présentes, au travers d'exemples bien analysés, qu'il s'agisse des PCS, du chômage ou des statistiques de la délinquance. De la même façon, les réflexions sur l'usage des statistiques de long terme ou sur la place du raisonnement statistique dans les comparaisons internationales ont été appréciées.

D'une façon générale, il faut signaler la relative bonne tenue des copies au plan formel. Rares sont celles dont les parties n'apparaissent pas clairement et qui ne veillent pas à maintenir un bon équilibre entre celles-ci. Cela ne garantit pas toutefois la qualité de la copie, et a même pu parfois freiner la réflexion de certains candidats par trop habitués aux schémas d'oppositions binaires (quantitatif vs qualitatif ; compréhension vs explication ; production vs exploitation des données etc.). Le caractère en apparence classique du sujet proposé a pu de ce point de vue se transformer en handicap pour certains candidats, qui n'ont pas toujours résisté à la tentation de calquer leur propos sur celui de tel ou tel sujet de dissertation sur les « méthodes en sociologie » posé en cours d'année. Or la formulation même du sujet appelait une réflexion d'ordre plus épistémologique sur les liens entre méthodes et théories sociologiques, en l'illustrant à partir d'exemples et de théories pertinemment choisis. Une fois encore, il faut souligner l'importance que le jury porte dans ses appréciations au choix des exemples et des auteurs, et à la manière dont ceux-ci s'inscrivent dans une problématique d'ensemble fermement tenue tout au long du devoir.